

Ministère du travail, de l'emploi et de l'Insertion
Ministères des solidarités et de la santé

INTITULE DU POSTE ⁽¹⁾

Professeur d'enseignement général des INJS – SESSAD Dysphasie

Référence à prendre dans le Répertoire des emplois-types des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative : ⁽²⁾

Famille professionnelle ⁽³⁾ :

ou à défaut

Référence RIME Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat

Domaine fonctionnel ⁽³⁾ :

Métier ou emploi-type ⁽⁴⁾ :

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N°
(ne pas renseigner)

Catégorie : Encadrement supérieur A x B C

Cotation, s'il y a lieu ⁽⁵⁾ :

Corps et grade : Professeur d'enseignement général des INJS

Décret n° 93-293 du 8 mars 1993 portant statut particulier du corps des professeurs d'enseignement général des instituts nationaux de jeunes sourds

Poste vacant : Oui-Non Susceptible d'être vacant : Oui-Non

Date de mise à jour :
(jj/mm/aaaa)

Date de prise de poste souhaitée

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Institut National de jeunes sourds de Chambéry

Sous-direction : Pôle inclusion scolaire et accompagnement familial et préscolaire – SESSAD Dysphasie

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Missions de la structure (sous-direction, département, mission...) ⁽⁶⁾ : Scolarisation et prise en charge médico-sociale d'enfants et d'adolescents sourds

Missions du bureau ⁽⁶⁾ : le SESSAD intervient auprès d'enfants et de jeunes de 6 à 16 ans atteints de troubles sévères et complexes du langage oral. Les professionnels interviennent en inclusion dans les établissements de l'Education Nationale, en ambulatoire, et au domicile des familles.

Effectif du bureau (répartition par catégorie) : Sous la responsabilité du chef de service, éducateurs spécialisés, moniteur éducateur, neuropsychologue, orthophoniste, professeur d'enseignement général, psychologue, secrétaire des admissions et de la scolarité.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non X

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie) : Sans objet

Activités principales ⁽⁷⁾ :

L'enseignant spécialisé articule sa prise en charge autour de deux axes :

- Soutien pédagogique adapté aux troubles spécifiques du langage oral,
- Travail spécifique sur le langage et ses répercussions sur la scolarité de l'enfant

Les activités de l'enseignant se focalisent sur le langage pour remédier aux difficultés rencontrées par les enfants atteints de troubles du langage oral. Ils utilisent des méthodes et outils spécifiques qui permettent aux enfants de progresser dans leur scolarité. L'enseignant contribue, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, à travers synthèses et réflexions, à la construction d'un projet cohérent autour de l'enfant. L'enseignant est en lien avec les parents et familles de l'enfant, et de façon plus générale, avec tout professionnel amené à intervenir auprès de l'enfant (enseignant de l'Education Nationale, orthophoniste, psychologue, ...)

Activités annexes ⁽⁷⁾ : sans objet

Partenaires institutionnels ⁽⁸⁾ : psychologue, orthophoniste, ...

Spécificités du poste / Contraintes ⁽⁹⁾ : les contraintes sont principalement d'ordre organisationnel, du fait du caractère ambulatoire des prises en charge sur l'ensemble du département.

Permis B

Le poste est ouvert sur la Savoie avec résidence administrative à Cognin

Compétences requises sur le poste ⁽¹⁰⁾ : On se reportera aux compétences attendues dans les fiches des emplois types du répertoire ministériel (à défaut RIME)

Connaissances ⁽¹⁰⁾

Troubles sévères du langage oral	
Schémas heuristiques	
Méthodes et outils spécifiques à l'accompagnement d'enfants dysphasiques	
CAPEJS	

Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Savoir rédiger une synthèse		X		
Savoir développer un partenariat avec les intervenants extérieurs		X		
Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire		X		

E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)

M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)

A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)

N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)

Savoir être : Il est recommandé d'indiquer au moyen de * les savoir-être structurants attendus**

Savoir s'adapter rapidement aux situations	
Savoir écouter	
Travailler en autonomie	
Réagir dans l'urgence	
Travailler avec les partenaires Education Nationale	

Expérience professionnelle ⁽¹¹⁾

le poste peut convenir à un premier poste dans le domaine ou à une nouvelle orientation professionnelle ou expérience professionnelle souhaitée dans le domaine :

Poste ouvert aux contractuels justifiant d'une expérience en SESSAD, et d'une expérience pédagogique. DU NEP souhaité

FORMATION ⁽¹²⁾
Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail (T1)
1 DU NEP
2
3
Autres formations utiles au poste
1 schémas heuristiques
2 CAPEJS

Durée d'affectation souhaitée sur le poste ⁽¹³⁾: 5 ans

CONTACTS ⁽¹⁴⁾
Lettre de motivation, curriculum vitae, deux dernières feuilles de notation et dernier arrêté de montée d'échelon sont à adressés à Emmanuelle SOMNIER responsable RH 04 79 68 61 13 / 06 14 76 74 93 Emmanuelle.somnier@injs.fr